

tefois, la loi a été interprétée de façon à permettre de donner des cours qui préparent à la formation professionnelle ou qui mènent à un emploi.

LES CRITÈRES D'ADMISSION AUX COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Question n° 1178—M. Robinson:

Le gouvernement fédéral songe-t-il à prolonger la période de temps consacrée à la formation de base dans les centres d'apprentissage de façon à ce que ceux qui ont moins de sept ans d'études puissent profiter de l'aide à l'éducation?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): L'admission des travailleurs au Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada ne repose pas sur des exigences de scolarité. Des travailleurs suivent actuellement des cours, peu importe leur scolarité. En 1968-1969, par exemple, environ 21,500 élèves adultes n'avaient fait que leur sixième année ou moins avant de commencer les cours de formation. Cependant, la durée des cours de formation à plein temps ne doit pas dépasser 104 semaines dont 52 semaines peuvent être des cours de rattrapage scolaire.

LES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES

Question n° 1198—M. Orlikow:

1. Combien d'adultes, dans chacune des provinces, ont suivi des cours aux termes de la Loi sur la formation de la main-d'œuvre pendant chacun des mois des années 1967, 1968 et 1969?

2. Combien d'adultes ont suivi des cours, dans chacune des provinces du Canada, aux termes de la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle pendant chacun des mois des années 1967, 1968 et 1969?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1.

	1967-1968*	1968-1969*
Terre-Neuve.....	4,119	12,014
Île-du-Prince-Édouard.....	1,474	2,791
Nouvelle-Écosse.....	4,729	17,716
Nouveau-Brunswick.....	4,756	8,111
Québec.....	68,748	98,652
Ontario.....	69,049	101,216
Manitoba.....	5,979	15,918
Saskatchewan.....	4,761	10,363
Alberta.....	11,168	21,890
Territoires du Nord-Ouest.....	—	209
Colombie-Britannique.....	8,625	12,314
Yukon.....	132	6

*Estimation

1969

	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Terre-Neuve.....	237	97	13	19	75	2,736	707	363	103
Île-du-Prince-Édouard.....	47	31	56	30	1	410	76	438	301
Nouvelle-Écosse.....	556	472	255	228	98	3,364	426	541	415
Nouveau-Brunswick.....	258	95	39	674	5	3,064	1,261	402	101
Québec.....	1,557	1,063	807	502	534	8,438	14,749	17,013	4,977
Ontario.....	5,400	2,826	3,204	2,427	2,626	6,689	5,358	4,034	3,178
Manitoba.....	436	317	179	88	137	1,547	328	1,036	269
Saskatchewan.....	416	197	39	31	71	1,133	658	170	32
Alberta.....	1,001	1,026	571	89	125	2,506	1,448	673	353
Territoires du Nord-Ouest.....	5	—	1	—	46	2	4	12	12
Colombie-Britannique.....	1,544	731	427	382	365	4,449	3,535	1,473	388
Yukon.....	20	41	23	38	33	82	153	11	11

LES COURS SPÉCIAUX D'ANGLAIS

Question n° 1201—M. Orlikow:

1. Dans chaque province, combien d'immigrants ont suivi des cours spéciaux d'anglais en vertu des dispositions de la loi sur la formation de la main-d'œuvre, au cours de chaque mois des années 1967, 1968 et 1969?

2. Dans chaque province, combien d'immigrants ont suivi des cours spéciaux d'anglais en vertu des dispositions de la loi sur la formation technique et professionnelle au cours de chaque mois des années 1967, 1968 et 1969?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1.

2.	1967-1968*	1968-1969
Terre-Neuve.....	3,813	Nil
Île-du-Prince-Édouard.....	666	Nil
Nouvelle-Écosse.....	5,267	Nil
Nouveau-Brunswick.....	3,197	Nil
Québec.....	39,776	Nil
Ontario.....	34,671	Nil
Manitoba.....	5,089	Nil
Saskatchewan.....	3,631	Nil
Alberta.....	7,744	Nil
Territoires du Nord-Ouest.....	58	Nil
Colombie-Britannique.....	6,084	Nil
Yukon.....	97	Nil

*Estimation

Les statistiques n'ont pas été établies sur une base mensuelle pour les périodes qui précèdent le début de l'année financière 1969-1970.

[L'hon. M. MacEachen.]